

6. Des plaintes ont-elles été faites au Gouvernement contre le mauvais service donné par ce bateau au cours des mois de novembre 1931, janvier et février 1932?

7. Est-il à la connaissance du Gouvernement que ledit bateau ne fait pas son service régulier entre Tadoussac et la paroisse du Sacré-Cœur, sur la rivière Saguenay?

8. Qui a recommandé la personne qui a l'entreprise actuellement?

9. Des soumissions ont-elles été demandées avant d'adjudger ladite entreprise?

10. Si oui, quels étaient les noms et adresses des soumissionnaires, et le chiffre de leurs soumissions dans chaque cas?

L'hon. M. CAHAN (secrétaire d'Etat):

1. Le capitaine Arthur Deschênes, Tadoussac, P.Q.

2. La subvention est de \$4,000 par année.

3. N.B.T.

4. Lors de l'inspection du bateau, le 15 août 1931, le mécanicien n'avait pas de certificat, mais il a été examiné par l'inspecteur des bateaux à vapeur qui a fait rapport qu'il possédait les connaissances requises pour lui permettre de faire fonctionner les machines du navire. On n'a pas empêché ce mécanicien de rester en fonction en attendant un rapport sur sa compétence.

5. Lors de l'inspection du bateau, le 15 août 1931, il y avait des ceintures de sauvetage.

6. Non.

7. Non. Le contrat n'exige pas de voyage au Sacré-Cœur après la fin de novembre. Quatre voyages au Sacré-Cœur ont été supprimés durant les deux dernières semaines de novembre, et l'on a déduit de la subvention une somme correspondante.

8. Répondu sous le n° 1.

9. Non.

10. Répondu sous le n° 9.

LE GARDIEN DU QUAI DE POINTE-AU-PIC

M. CASGRAIN demande:

1. Est-ce que le capitaine Henri Gagnon, gardien de quai à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix, a été remercié?

2. Si oui, des plaintes ont-elles été faites contre lui, et par qui?

3. Quelle était la nature de ces plaintes?

4. Une enquête a-t-elle été tenue avant de renvoyer M. Gagnon?

5. Si tel est le cas, qui était le commissaire-enquêteur?

6. Quel est le nom du remplaçant de M. Gagnon?

7. Par qui a-t-il été recommandé?

8. A-t-il subi l'examen de concours de la Commission du service civil.

L'hon. M. DURANLEAU (ministre de la Marine):

1. Oui.

2 et 3. Accusations d'ingérence politique portées contre le capitaine Gagnon par Charles Lajoie, fils.

[M. Casgrain.]

4. Oui.

5. Le major E.-Théodore Paquet.

6. Joseph Forgues, qui a démissionné le 30 octobre 1931 et que Charles Lajoie a remplacé, le 23 novembre 1931.

7. L'honorable Maurice Dupré et M. Thomas Maher ont recommandé M. Forgues. L'honorable Maurice Dupré a recommandé M. Lajoie.

8. Cette position n'est pas régie par la loi du service civil.

NATURALISATION DES ÉTRANGERS

L'hon. M. RINFRET demande:

1. Combien d'étrangers ont été naturalisés durant le cours de l'année financière 1930-1931, et l'année financière 1931-1932 jusqu'à ce jour?

2. Sur ce nombre et durant chacune de ces années, combien ont été naturalisés sur l'avis d'un tribunal en conformité de l'article 22 de la loi?

3. Combien d'autres ont obtenu leur certificat en vertu d'autres articles de la loi?

L'hon. M. CAHAN (secrétaire d'Etat):

1. 1930-1931, 21,392; 1931-1932 (au 31 janvier), 27,817.

2. 1930-1931, 20,329; 1931-1932 (au 31 janvier), 26,838.

3. 1930-1931

Article 4 (5) 20

(Rapatriés, femmes mariées et Canadiens de naissance naturalisés aux Etats-Unis).

Article 6 3

(Nationalité incertaine)

Article 7 (2) 1

(Mineurs)

Article 8 1,039

(Echange de la naturalisation canadienne pour l'impériale)

Total 1,063

1931-1932 (au 31 janvier)

Article 4 (5) 6

(Rapatriés, femmes mariées et Canadiens de naissance naturalisés aux Etats-Unis)

Article 6 2

(Nationalité incertaine)

Article 7 (2) 2

(Mineurs)

Article 8 1,066

(Echange de la naturalisation canadienne pour l'impériale)

Total 1,076

LES PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS

L'hon. M. RINFRET demande:

Durant les années financières 1930-1931, et 1931-1932 jusqu'à ce jour, quelles recettes le Canada a-t-il perçues des sources suivantes: (a) douanes, (b) impôt sur le revenu, (c) taxe sur les ventes, (d) autres taxes d'accise?